

CNFPT DÉLÉGATION NOUVELLE-AQUITAINE

**ANTENNE
DU LOT-ET-GARONNE**



Repères territoriaux

Population : 331 398 habitants

Superficie : 5 361 km²

346 collectivités emploient 8 470 agents territoriaux dont :

- 77% d'agents de catégorie C
- 12% d'agents de catégorie B
- 11% d'agents de catégorie A

La formation en chiffres

En 2023, 4 156 agents ont été formés sur le territoire grâce aux formations organisées dans le Lot-et-Garonne par la délégation Nouvelle-Aquitaine (antenne et services de spécialités notamment).

Évolution du nombre de jours de formation organisés en Lot-et-Garonne

	2021	2022	2023
Pompiers et Police municipale	56	32	36
Préparation aux concours et examens	69	43	48
Formations d'intégration	95	89	95
Formation continue	285	303	317
Formations territorialisées (intra et union)	139	282	317
TOTAL	644	749	813

Antenne du Lot-et-Garonne

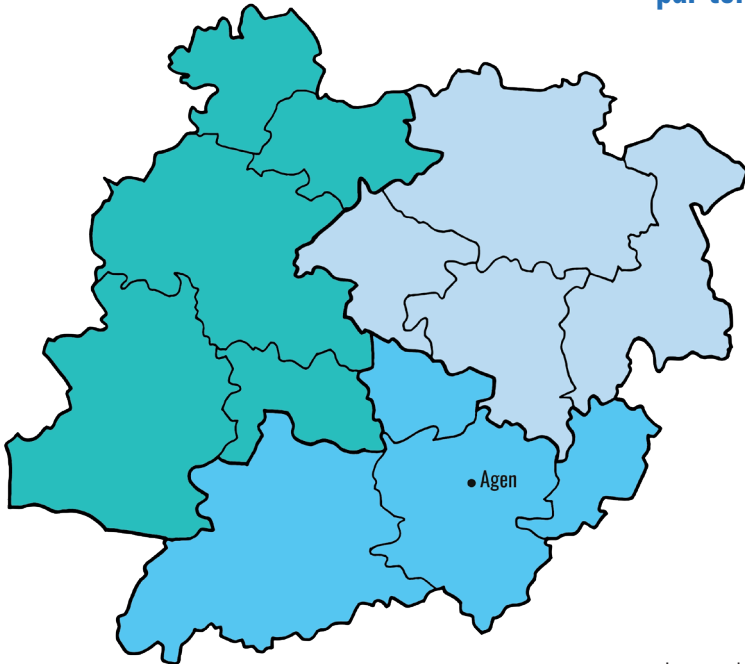
Intégrée à la délégation Nouvelle-Aquitaine suite à sa réorganisation en 2021, l'antenne du Lot-et-Garonne est située à Agen et abrite 6 salles de cours.

Des formations sont organisées dans les locaux du CNFPT mais beaucoup d'entre elles sont proposées au sein des collectivités dans le cadre des plans de formation mutualisés.

Afin de proposer un accompagnement de proximité aux collectivités, les référentes de l'antenne des Lot-et-Garonne sont les interlocutrices uniques des 3 territoires identifiés sur le département.

Elles organisent les formations du territoire, toutes spécialités confondues (hors Police municipale et Sapeurs pompiers professionnels).

Référentes et référents par territoire



● Locaux de l'antenne

Marmandais	Chantal Boudit - Nadège Bador
Villeneuvois	Johanna Szwarc - Sabine Barbe
Agenais	Johanna Szwarc - Nadège Bador
Conseil départemental du Lot-et-Garonne	Chantal Boudit - Sabine Barbe
Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	Nadège Bador - Johanna Szwarc

INFORMATIONS PRATIQUES

CNFPT - Antenne du Lot-et-Garonne

1216, avenue du Midi
47000 Agen
05 53 98 68 90

www.cnfpt.fr

Horaires d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h

Pour contacter un agent par mail :

prenom.nom@cnfpt.fr

